

Dix millions pour aider la culture

COVID L'Etat du Valais, en 2021, a mené plusieurs actions de soutien pour les acteurs culturels. Il tire le bilan de l'année écoulée.

En 2021, l'Etat du Valais a versé plus de 10,2 millions de francs aux entreprises et acteurs culturels du canton (345 000 habitants). A titre de comparaison, le canton de Vaud a dépensé 31,1 millions (799 000 habitants) et Neuchâtel 6,9 millions de francs (177 000 habitants).

Couverture à 100%

Dans un communiqué, l'Etat du Valais précise que 6,9 millions de francs répartis de façon paritaire entre la Confédération et le canton ont été attribués dans le cadre du pre-

mier volet d'aides, faisant suite à l'Ordonnance fédérale Covid-19 culture. Montant qui a permis de venir en aide aux actrices et acteurs culturels fragilisés par la crise. S'y ajoutent 3,3 millions de francs de mesures cantonales spécifiques, aides aux directeurs de chœurs et d'ensembles musicaux, aide forfaitaire aux acteurs culturels ainsi que la compensation des 20% non indemnisés par l'Ordonnance Covid-19 culture. «Grâce à cette dernière mesure, le canton du Valais a ainsi permis d'assurer une couverture de

100% aux entreprises culturelles et aux acteurs culturels éligibles pour une indemnisation.» Autres mesures déployées et financées par le budget ordinaire du Service de la culture, les bourses de recherche artistique, un soutien à la relève et la distribution d'un AG culturel aux Valaisans de 18 ans.

Trente-quatre projets de transformation retenus

L'an dernier, le Service de la culture s'est vu proposer 84 requêtes pour un soutien à des projets de transformation – dont le but était l'adaptation au contexte pandémique par le biais d'une restructuration structurelle ou d'idées innovantes permettant l'acquisition de nouveaux publics –.

34 dossiers ont été retenus, sur avis du Conseil de la culture. Un montant total, pour la part cantonale, de 2,4 millions de francs a été alloué à 10 projets interdisciplinaires, 8 liés aux arts de la scène, 5 à la musique, 5 aux arts visuels, 2 aux musées, 2 à la littérature et 2 à l'audiovisuel.

Côté bourses de recherches, 127 demandes ont été déposées et 53 ont été acceptées, pour un montant de 1 million de francs. Pour le soutien à la relève, 15 projets ont été déposés et 12 ont été soutenus pour 257 888 francs. Enfin, l'opération de distribution des AG culturels a touché 3000 jeunes, ce qui a représenté une dépense de 397 000 francs pour le Service de la culture. **JFA**